

Conditions générales de vente

Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les «CGV») sont systématiquement adressées ou remises à chaque participant pour lui permettre de passer commande d'une formation. Par conséquent le fait de passer commande auprès de l'entreprise Nataraj - FORMATIONS PILATES CORESPRIT implique l'adhésion entière et sans réserve du participant à ces CGV. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite d'un responsable autorisé de l'entreprise Nataraj - FORMATIONS PILATES CORESPRIT, prévaloir contre les CGV. Le fait de s'inscrire à l'une de nos prestations implique obligatoirement l'adhésion complète à nos conditions générales de vente ainsi qu'au règlement intérieur.

Souscription aux services - prérequis

Nataraj - FORMATIONS PILATES CORESPRIT fait parvenir au Client, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail.

Le dossier d'inscription est à renvoyer rempli, daté et signé de manière dématérialisée par email à contact@formation-pilates-paris.fr, adresse électronique ayant servi de contact entre l'élève et le centre de formation. La case concernant les présentes CGV sur le bulletin d'inscription doit être cochée et les présentes CGV datées et signées, précédé de la mention « Lu et approuvé » pour rendre le document valide. L'inscription définitive à la prestation choisie ne sera définitivement validée qu'à la réception du bulletin d'inscription dûment complété et du règlement d'acompte par virement ou par paiement en ligne correspondant à 150. La disponibilité de la prestation choisie peut varier en fonction de la date de réception du dossier.

- Avoir 18 ans révolus au démarrage de la formation ;
- Fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'animation sportive datant de moins de 3 mois.

Définition de l'activité de formation

L'activité de formation sous-traitée comprend l'animation, en face à face pédagogique, devant un public de participants qui ont contracté une convention de formation ou un contrat avec le client. Cette animation peut consister en un enseignement théorique et pratique, et donner lieu à une évaluation des acquis.

Conditions d'annulation des formations par le client

- Le stagiaire bénéficie d'un délai de quatorze 15 jours francs pour se rétracter à compter jour effectif de paiement en ligne ou virement pour une inscription en ligne. Dans ce cas, aucune somme ne peut lui être exigée sous quelque motif que ce soit.
- Conformément aux dispositions de l'article L221-28 1° et 13° du Code de la Consommation, aucune annulation ne sera possible à partir du moment où les documents de cours ont été mis à disposition et le premier cours démarré, ce qui vaudra au début d'exécution et renoncement express à exercer son droit de rétractation. En cas d'absence à la formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le Client reconnaît qu'il reste redevable de l'intégralité du montant de sa formation. La Société se réserve par ailleurs le droit de reporter et/ou annuler une formation validée si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (telles que des grèves, incidents ou défaillance des réseaux de télécommunications, maladie des formateurs...). Dans l'hypothèse où Nataraj - FORMATIONS PILATES CORESPRIT déciderait d'annuler une formation, elle s'engage à rembourser les frais d'inscriptions du Client, sans autre droit à dédommagement.

Supports de formation

Nataraj FORMATIONS PILATES CORESPRIT délivrera des supports papiers ou dématérialisés si applicables, ainsi que l'accès à l'aire réservée du site contenant les supports dématérialisés pour le suivi de la formation.

Formation à l'enseignement 2024

Prix et règlements

Tous nos prix sont indiqués en euros. Cette prestation de formation est exonérée de TVA, article 261-4-4a du CGI. Toute formation commencée est due en entier.

a) Le solde de la prestation, quelle qu'elle soit, doit correspondre au tarif exact. b) Le solde de la prestation, quelle qu'elle soit, doit obligatoirement être effectué le dernier jour de la formation, sauf pour les règlements échelonnés, dont le tableau de paiement est établi dans la documentation contractuelle. c) Pour accéder à l'aire réservée aux stagiaires du site, le stagiaire devra s'acquitter du règlement l'acompte de 150€. Ce montant devra être réglé en intégralité 15 jours avant le début de la formation. d) Dans le cas contraire, l'entreprise Nataraj FORMATIONS PILATES CORESPRIT se réserve le droit d'annuler la participation du client à la formation choisie sans qu'aucune contrepartie financière puisse lui être réclamée par le client. e) Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 c. com. et D. 441-5. Nataraj FORMATIONS PILATES CORESPRIT se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

Règlement par un OPCO

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- De faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.
- De l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande.
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si Nataraj - FORMATIONS PILATES CORESPRIT n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Annulation d'une commande ferme par le client

Toute annulation de participation d'un bénéficiaire dans un délai inférieur ou égal à celui spécifié précédemment, est facturé à 100 %. Toute annulation du fait de l'abandon en cours de formation par le client, ou de sa cessation pour quelque raison que ce soit, de son fait ou non, donne lieu à une facturation à 100 %. En cas de frais de déplacements convenus entre le prestataire et le client, et déjà engagés par le formateur (la veille ou le jour de la prestation par exemple), la facturation inclue les frais convenus.

Conditions d'annulation des formations :

Annulation du fait du client :

Celle-ci doit être effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Nataraj, 144 Bd de la Villette, 75019 Paris.

Les éventuels remboursements seront effectués dans les 30 jours ouvrés suivant la réception de ce courrier.

a) Annulation jusqu'à 30 jours avant la prestation : l'entreprise Nataraj - FORMATIONS PILATES CORESPRIT remboursera 30% des montants versés. Annulation de 29 jours à 16 jours avant le début de la prestation : l'entreprise Nataraj - FORMATIONS PILATES CORESPRIT remboursera 10% des montants versés.

b) Annulation à partir de 15 jours avant le début de la formation : l'entreprise Nataraj - FORMATIONS PILATES CORESPRIT facturera 100% du montant de la prestation au client.

Information des bénéficiaires par le client

Les règles de vie commune et les consignes de sécurité sont transmises au bénéficiaire par le formateur. Tout manquement fait l'objet d'un compte-rendu verbal au client, et peut être sanctionné par le renvoi du stagiaire, conformément aux dispositions du Code du Travail.

Formation à l'enseignement 2024

RÈGLEMENTATION SUR LA PROTECTION DES DONNEES INDIVIDUELLES (RGPD)

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'entreprise Nataraj - FORMATIONS PILATES CORESPRIT et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux commandés et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces travaux. Le responsable du traitement des données.

Nataraj - FORMATIONS PILATES CORESPRIT – Siège situé au: 144 Bd de la Villette, 75019 Paris– Email : contact@yoga.paris

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches traitées, sans que l'autorisation du Client ne soit nécessaire.

Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 200 4801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/.679, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide. En cas de réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). »

Propriété intellectuelle

Nataraj - FORMATIONS PILATES CORESPRIT pourra céder au Client les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification et d'exploitation des supports de formation, pour un usage exclusivement interne et dans des conditions clairement définies.

Confidentialité

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont Nataraj - FORMATIONS PILATES CORESPRIT ou le Client aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un client un tiers, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Loi applicable

Les Conditions Générales et tous les rapports entre FORMATIONS PILATES CORESPRIT et ses Clients relèvent de la Loi française.

MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION :

Pour répondre aux exigences des articles L.611 à L.616 et R.612 à R.616, la médiation de la consommation est gratuite pour les consommateurs, les frais de traitement et d'instruction relatifs aux dossiers de médiation étant pris en charge par les professionnels. Elle ne peut être mise en œuvre qu'à l'initiative du consommateur qui ne peut saisir le médiateur qu'à la condition d'avoir préalablement fait une démarche par écrit directement auprès du professionnel concerné ou de son service client pour tenter de résoudre son litige.

Le médiateur choisi par CORESPRIT est :

<https://www.mediateur-consommation-smp.fr>

Attribution de compétences

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.